



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : 1<sup>er</sup> février 2022

Date d'affichage : 2 février 2022

### SEANCE DU 8 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de St-Denis-Combamazat.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Marc CARRIAS, Christelle CHAMPOMIER, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Camen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY  
Claude DENIER a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON  
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE  
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, David DESPAX, Gilles MAS.

#### Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE.

Secrétaire de séance : Guillaume LAURENT.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-07 : FINANCES - DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Rapporteur : Claude RAYNAUD

1 - L'aire d'accueil des gens du voyage de Randan souffre de vétusté et nécessite de lourds travaux d'entretien, notamment au niveau des sanitaires et du local d'accueil. Des travaux sont donc à prévoir pour rafraîchir l'aire.

L'aire d'accueil des gens du voyage de Maringues a subi de nombreuses dégradations des locaux techniques et a connu un incendie qui a détruit le local d'accueil. Une rénovation de l'aire est donc nécessaire, sauf si le schéma départemental en cours d'élaboration acte sa fermeture.

Le préfet du Puy-de-Dôme a mis dans ses priorités la création et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage, fléchant une part de l'enveloppe de DETR à ces travaux. Ainsi, Plaine Limagne souhaite profiter de ces financements pour rénover les AGV de Randan et Maringues. Les travaux des deux aires sont estimés à 115 940 euros selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Euro HT	%
1	Reconstruction du local technique de l'AGV de Maringues	44 590 €	38 %
2	Rénovation des sanitaires et du local technique de l'AGV de Randan	71 350 €	62 %

Recettes		Euro HT	%
DETR		92 752 €	80 %
Leader (fiche patrimoine)		23 188 €	20 %

Total		115 940 €	100%
-------	--	-----------	------

Total		115 940 €	100%
-------	--	-----------	------

2 - Le passage de la ViaAllier sur le territoire de Plaine Limagne, offre une opportunité de développement touristique important. Afin de valoriser le territoire et de tirer parti de cette future voie verte, Plaine Limagne, en concertation avec le pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne, la région AuRA et le département, souhaite créer une Maison de Site labellisée « Maison de l'Allier ». Ce projet, coconstruit avec la communauté de communes Entre Dore et Allier, pourrait réinvestir la Grande Tannerie sur les bords de Morge dans le bas de Maringues. Afin de s'assurer de l'opportunité et de la faisabilité du projet, il est proposé de lancer une étude estimée à 70 000 euros HT :

Dépenses		Euro HT	%
1	Diagnostic	20 000,00 €	29%
2	Scénarios de requalification de l'ensemble immobilier et foncier	15 000,00 €	21%
3	Faisabilité de scénario retenu et estimation des coûts	18 000,00 €	26%
4	Programme opérationnel détaillé (optionnelle)	15 000,00 €	21%
5	Divers / journées complémentaires	2 000,00 €	3%

Recettes		Euro HT	%
DSIL		21 000,00 €	30%
Leader (fiche patrimoine)		20 000,00 €	29%
Autofinancement		29 000,00 €	41%

Total		70 000,00 €	100%
-------	--	-------------	------

Total		70 000,00 €	100%
-------	--	-------------	------

Il est proposé d'adopter l'opération, de valider les plans de financement prévisionnels du projet et d'autoriser le président à déposer les demandes de subventions.

Pour ces deux projets, Plaine Limagne souhaite solliciter les partenaires institutionnels afin d'obtenir des financements.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'autoriser la rénovation des AGV de Randan et Maringues,
- d'autoriser le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité - Maison de site de Maringues,
- d'autoriser Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions auprès des services de l'Etat et du GAL Vichy-Auvergne,
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches visant à obtenir des financements pour les deux projets présentés dans la présente décision.

Envoyé en préfecture le 21/02/2022

Reçu en préfecture le 21/02/2022

Affiché le 21/02/2022

ID : 063-200071199-20220208-CCPL\_2022\_07-DE

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Le président,



Claude RAYNAUD

*Certifiée exécutoire*

A Aigueperse, le 21/02/2022

Le président,

